



Les entreprises créées par des femmes en Île-de-France : des caractéristiques différentes de celles des hommes, mais une même pérennité trois ans après

En Île-de-France, comme en France, un quart des entreprises (hors micro-entreprises) est créé par des femmes. Par rapport aux hommes, les créatrices franciliennes sont plus jeunes, plus diplômées et s'engagent plus souvent dans des projets de moindre envergure pour un budget inférieur à 2 000 euros. Les entreprises créées par les Franciliennes sont majoritairement présentes dans le secteur tertiaire et plus particulièrement dans les activités spécialisées, scientifiques et techniques. Les trois quarts des entreprises créées en 2014 par des femmes sont toujours actives trois ans après, un résultat identique à celui des hommes.

Michèle Debosque, Françoise Jacquesson (Insee)

En 2019, en France, dans l'ensemble de l'économie marchande hors secteur agricole, 815 300 entreprises ont été créées, soit 124 000 de plus qu'en 2018 (*Pour comprendre*). Près de 30 % de ces créations (244 000) sont localisées en Île-de-France. Cette hausse est surtout portée par les immatriculations de micro-entrepreneurs, mais les créations d'entreprises dites « classiques » augmentent fortement aussi. En Île-de-France, ces entreprises représentent 45 % des entreprises nouvellement créées contre 56 % dans l'ensemble des autres régions. La suite de l'étude porte uniquement sur ces entreprises classiques.

Alors qu'elles occupent près de la moitié des emplois, en Île-de-France comme en France, les femmes sont moins nombreuses que les hommes à créer une entreprise : environ une nouvelle entreprise francilienne sur quatre en 2014 relève de l'entrepreneuriat féminin (28 % en France).

Les créatrices franciliennes bien présentes dans les services

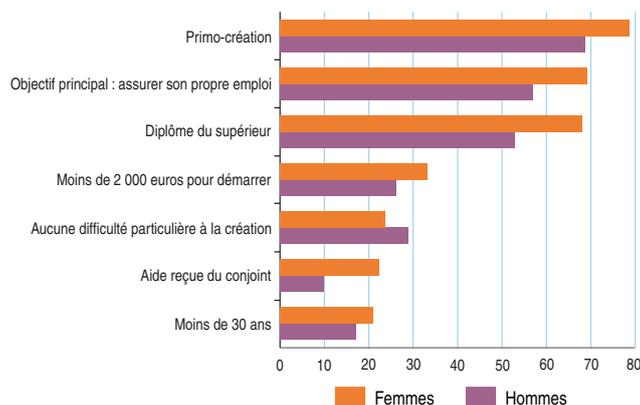
Une entreprise sur quatre créée par une femme en Île-de-France appartient au secteur des activités spécialisées, scientifiques et techniques (activités juridiques, conseils aux entreprises...), contre une sur cinq chez les hommes. Globalement, ce secteur d'activité prédomine parmi les nouvelles entreprises créées par des Franciliennes, alors qu'en province moins de 11 % des nouvelles entreprises en font partie.

Le commerce est le deuxième secteur de prédilection des femmes entrepreneuses : il représente 16 % des entreprises nouvelles contre 21 % pour les hommes. En province, avec 11 % des entreprises nouvelles, ce secteur attire moins, mais autant les hommes que les femmes.

La construction et le secteur de la santé humaine et de l'action sociale sont les deux domaines où les différences femmes /

1 Des créatrices plus jeunes et plus diplômées

Principales caractéristiques des femmes et des hommes créant leur entreprise en Île-de-France (en %)



Lecture : 21 % des femmes franciliennes créant leur entreprise ont moins de 30 ans, contre 17 % chez les hommes.

Source : Insee, enquête Sine 2014.

hommes sont les plus fortes : le premier attire moins les créatrices d'entreprises, 10 % contre 18 % chez les hommes, alors qu'elles choisissent bien plus souvent le second : 10 % contre 2 %.

Les créatrices d'entreprises franciliennes sont plus jeunes et diplômées que les hommes

Les profils des créateurs diffèrent légèrement selon le genre : 21 % des femmes ont moins de 30 ans (contre 17 % des hommes), et elles sont nettement plus souvent détentrices d'un diplôme du supérieur (68 % contre 53 %) (figure 1). Elles ont moins d'expérience entrepreneuriale puisque, pour 79 % d'entre elles, il s'agit d'une première création contre 69 % chez les hommes. Les conditions de la création diffèrent également : les femmes bénéficient plus souvent que les hommes de l'aide de leur conjoint (22 % contre 10 %) et leur budget est souvent plus modeste : un tiers des femmes créent leur entreprise avec moins de 2 000 euros (un quart des hommes).

Plus fréquemment, les femmes déclarent que la création de leur entreprise vise à assurer leur propre emploi (69 % contre 57 %). Pour une femme sur six et pour un homme sur douze, créer son entreprise est même le seul moyen d'exercer sa profession.

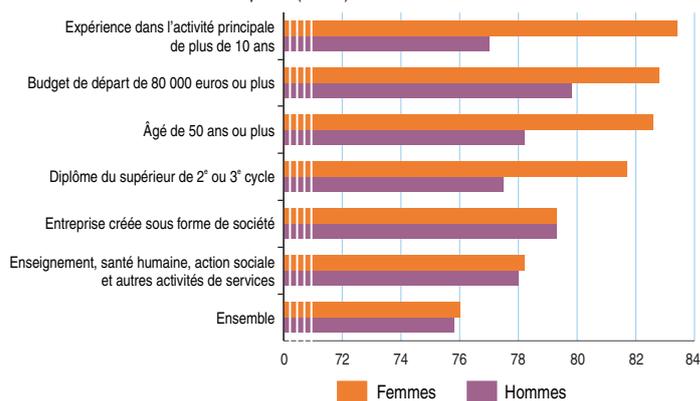
Hommes et femmes : même pérennité au bout de trois ans

La pérennité à trois ans des entreprises créées en 2014 est la même pour les femmes et pour les hommes en Île-de-France : trois entreprises sur quatre sont toujours en activité en 2017 (figure 2). En France, la pérennité de l'entrepreneuriat féminin est légèrement inférieure à celle des hommes (73 % contre 76 %).

Pour les femmes comme pour les hommes et en Île-de-France comme en province, les principaux déterminants de la pérennité des entre-

2 Le budget initial et l'expérience influent sur la pérennité

Taux de pérennité à trois ans des entreprises selon différents critères et selon le sexe du créateur de l'entreprise (en %)



Lecture : 83 % des entreprises créées en 2014 par des femmes de 50 ans ou plus sont toujours actives en 2017, contre 78 % chez les hommes.

Source : Insee, enquête Sine 2014.

prises sont le secteur d'activité, le budget initial, l'expérience dans le métier et le type d'entreprise créée (entreprise individuelle ou société). Ainsi, par secteur d'activité, la pérennité des entreprises est sensiblement la même pour les hommes et les femmes : plus faible dans le commerce (respectivement 74 % et 72 %) et plus forte dans les domaines de l'enseignement, action sociale et autres activités de services (78 %) où la part des femmes dans l'entrepreneuriat est forte.

La pérennité des entreprises augmente avec la mise initiale de fonds : environ 83 % des entreprises créées par les femmes avec un budget initial de plus de 80 000 euros sont toujours actives trois ans après leur création contre 73 % lorsque la mise de fonds est inférieure à 2 000 euros.

Plus l'expérience du créateur dans le métier principal est importante, plus la pérennité des entreprises augmente, mais l'expérience semble davantage profiter aux femmes qu'aux hommes : environ 83 % des entreprises créées par des femmes ayant plus de 10 ans d'expérience dans le métier exercé sont toujours actives au bout de trois ans, contre 77 % chez leurs homologues masculins.

Pour les hommes comme pour les femmes, l'expérience, et dans une moindre mesure un haut niveau d'études, s'acquérant avec les années, la pérennité est généralement plus forte lorsque l'âge ou le diplôme de l'entrepreneur à la création sont élevés. 83 % des entreprises créées par des femmes de 50 ans ou plus sont encore en activité trois ans après contre 69 % chez les moins de 30 ans. De même, 82 % des entreprises créées par des diplômées de deuxième ou troisième cycle sont toujours actives trois ans après contre 70 % de celles créées par des femmes titulaires d'un CAP ou BEP (respectivement 78 % et 74 % chez les hommes).

Pour les hommes comme pour les femmes, les entreprises dotées de la personnalité morale (sociétés) sont davantage pérennes. Globalement, les trois quarts des entreprises créées sous forme de sociétés sont toujours actives après trois ans d'exercice contre moins des deux tiers des entreprises individuelles. ■

Pour comprendre

Le **Système d'information sur les nouvelles entreprises (Sine)** est un dispositif permanent d'observation et de suivi d'une génération ou cohorte de nouvelles entreprises (classiques et auto-entrepreneurs) sur cinq ans. Pour chaque génération, trois interrogations ont lieu : la première quelques mois après la création de l'entreprise, la deuxième au bout de la troisième année d'existence et la troisième cinq ans après la création. Les entreprises interrogées ont été créées au cours du premier semestre 2014 et exercent des activités marchandes non agricoles. Dans cette étude, sont désignées par **entreprises** les unités légales marchandes inscrites au Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene).

Les **créations d'entreprises** correspondent aux nouvelles immatriculations dans le répertoire Sirene suite à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production. Sont considérées également comme des créations les réactivations d'entreprises après une interruption de plus d'un an mais aussi les reprises d'entreprises à condition qu'il n'y ait pas de continuité entre la situation du cédant et celle du reprenneur, du point de vue de l'activité et de la localisation.

Pour en savoir plus

- Dorolle A., « Entreprises créées en 2014 : trois sur quatre sont encore actives trois ans après leur création », *Insee Première* n° 1751, avril 2019.
- Burfin Y., Calvier C., Savelli-Thiault I., « Auto-entrepreneurs en Île-de-France - Un régime devenu moins attractif, mais prisé par les jeunes et les femmes », *Insee Flash Île-de-France* n° 18, juillet 2017.

